

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE LA
COMPTABILITE DOUANIERES

SERVICE DE L'INFORMATIQUE DOUANIERE

PROJET SYDONIA++

N° 406 MFB/SG/DGD/D3/SID

Antananarivo, le 04 JUIN 2007

NOTE

à

DESTINATAIRES

- IN FINE -

Objet : Mentions obligatoires à faire figurer dans le DAU en cas de dédouanement de marchandises conteneurisées, dans le cadre de la mise en œuvre des frais de prestation de GASYNET

Référence : Note n° 94 MFB/SG/DGD/D3/SID du 25/05/07

Dans l'exécution de la note citée en référence relative aux mentions visées en objet, le Service est prié de noter les modifications suivantes, au niveau du paragraphe 2, + deuxième tiret :

Au lieu de :

« De plus, les numéros des quatre premiers conteneurs seront portés dans la sous-case « N° conteneurs » de la case 31 de l'article concerné, et le reste saisi dans le cadran « Gestion des conteneurs »

Lire :

« De plus, les identifications des conteneurs de l'ensemble des marchandises déclarées seront portées dans le cadran "Gestion des conteneurs" du DAU. Ainsi, pour chaque article conteneurisé, il y a lieu de servir la première sous case de la rubrique "N° conteneurs" de la case 31 par "X" ».

Le Directeur National du Projet

Destinataires :

- M. le Directeur Général des Douanes

« Pour compte rendu »

- M. le Directeur de la Législation et de la Réglementation
- M. le Directeur de l'Appui à l'Administration Douanière
- CECCSED

« Pour information »

- M. le Receveur des douanes de Tamatave Port
- M. le Receveur des douanes de Tamatave Pétrole
- M. le Receveur des douanes d'Ivato
- M. le Receveur des douanes d'Antsiranana
- M. le Receveur des douanes d'Antanimena
- M. le Receveur des douanes d'Antsirabe
- M. le Receveur des douanes de Mahajanga
- M. le Receveur des douanes de Tuléar
- M. le Chef d'Antenne AGOA Anosisoa
- M. le Chef d'Antenne AGOA Ambohibao
- M. le Chef d'Antenne AGOA Anosizato

« Pour exécution »

Copie à :

- Monsieur le Président du GPCAD
- Monsieur le Président du GTM
- Monsieur le Président de l'ATPSM

« Pour information »